

Démarrage du CLIC Agglomération Grenobloise et Sud-Isère

Information sur les risques majeurs

La première réunion du CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) s'est déroulée le 10 janvier 2007. Vous trouverez ci-dessous des extraits du compte-rendu de la Préfecture.

En introduction, le Préfet, nommé président du CLIC, en a rappelé l'objet : améliorer l'information et la concertation sur les risques technologiques des différents acteurs des plates-formes chimiques du sud-grenoblois, qui regroupent 5 entreprises classées «Seveso» : Rhodia, Teris, Isochem à Pont de Claix, Arkema et Cezus à Jarrie.

Les missions principales du CLIC sont le suivi et l'élaboration des PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques), le suivi des modifications des installations classées concernées, le suivi des plans d'urgence, le relais d'information auprès de la population.

Information

Les participants se sont tout d'abord interrogés sur le rôle du CLIC, la nature des informations à apporter aux populations et les moyens qui pouvaient être employés. Le Préfet a répondu que tous les canaux de communication devaient être utilisés. Il a rappelé l'importance du rôle des élus locaux dans cette démarche. Le CLIC a obtenu la confirmation qu'il serait informé de l'avancement de la campagne d'information des populations prévue en 2008, et qu'il serait consulté sur les documents qui seront diffusés.

Les PPRT sont lancés

La DRIRE a abordé le sujet des PPRT, afin de faire le point sur le déroulement et le calendrier envisagé. La première étape est de disposer des études de dangers des installations,

révisées selon les nouvelles dispositions de la loi "risques" de 2003. Ces nouvelles études imposent en premier lieu de réduire le risque à la source et de développer l'analyse des risques en intégrant les notions de gravité, de probabilité et de cinétique (rapidité d'évolution du scénario). Cela permettra de définir le périmètre concerné et de démarrer la démarche d'élaboration du PPRT.

Les 6 étapes de la démarche d'élaboration du PPRT

- la réalisation des cartes d'aléas par la DRIRE et de la carte des enjeux par la DDE - une phase stratégique pendant laquelle le Préfet, les collectivités territoriales, le(s) représentant(s) du CLIC, les industriels définissent l'avenir des zones concernées
 - l'élaboration des plans de zonage et de définition des règlements
 - une phase de concertation avec l'enquête publique
 - la finalisation
 - l'arrêté préfectoral d'approbation
- Les études de dangers susceptibles d'impacter les PPRT de Pont-de-Claix et Jarrie ont été déposées. La DRIRE va examiner ces études au deuxième semestre, afin de pouvoir proposer un périmètre d'étude au premier semestre 2008. L'arrêté de prescription d'élaboration du PPRT pourra être pris dans le prolongement. Après cela, la procédure devrait durer environ 18 mois, ce qui conduit l'approbation finale du PPRT vers le milieu de l'année 2009.

Les élus s'interrogent...

Suite à ces explications, plusieurs élus et représentants des mairies ont abordé la question de la gestion actuelle de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de l'interaction avec les PPRT. Actuellement, en effet des difficultés se présentent pour faire avancer certains dossiers, notamment dans des communes concernées par la plate-forme de Jarrie. Certains participants ont attiré l'attention sur les difficultés à gérer des possibles interdictions de construction dans des zones habitées. La DDE a précisé que dans l'attente de la mise en place des PPRT qui vaudront servitude, il convient de continuer avec les documents actuels, sur la base des zones connues aujourd'hui. **Certains élus s'interrogent également sur le fait que depuis une vingtaine d'années, les cercles de danger restent inchangés, voire augmentent, ainsi que les contraintes dans ces zones, alors que les entreprises réalisent de nombreuses améliorations dans leur maîtrise des risques.**

Cette situation est liée principalement à la non-prise en compte des barrières de sécurité dans l'évaluation des scénarios majorants. La loi "Risques" de 2003, qui intègre la notion de probabilité, pourrait donc entraîner des réductions de périmètres.

La prochaine réunion du CLIC est prévue en septembre 2007, après l'analyse des nouvelles études de dangers.

Article écrit en collaboration avec
Patrick Pouchot

Responsable Communication de Rhodia Pont-de-Claix.

Composition du CLIC - 5 collèges de 6 personnes :

- **Administrations** : 6 représentants de l'Etat (DRIRE, Protection Civile, ...)
- **Collectivités territoriales** : 6 représentants des collectivités et communes.
- **Riverains** : 6 représentants des riverains et associations.
- **Exploitants et gestionnaires** : 6 représentants des industriels.
- **Salariés** : 6 représentants des salariés.